



Table des regroupements provinciaux TRPOCB <trpocb@gmail.com>

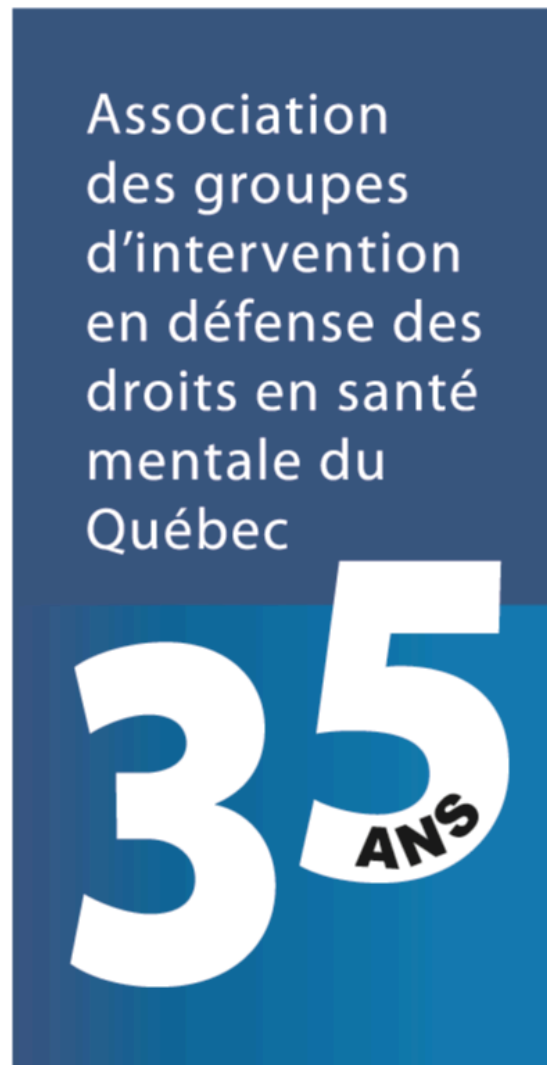
Budget 2026 : le gouvernement investit dans la contrainte plutôt que dans les services en santé mentale.

Regroupements Membres <outreach+Regroupements.Membres@cisionone.cision.com>

20 mars 2026 à 15 h 12

Répondre à : membres@trpocb.org

À : membres@trpocb.org



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Budget 2026 : le gouvernement investit dans la contrainte plutôt que dans les services en santé mentale.

MONTREAL, le 19 mars 2026 — L'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) dénonce vigoureusement les choix budgétaires présentés par le ministre des Finances, Éric Girard. En prévoyant 104 millions de dollars pour la modernisation de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (P-38), tout en n'accordant que 60 millions de dollars à la consolidation des services, le gouvernement fait un choix politique clair : renforcer les mécanismes de contrainte plutôt que soutenir les personnes en détresse.

Un choix politique en contradiction avec les constats du terrain

Pourtant le rapport final de l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ), commandé par le ministère des Services sociaux, est clair : les difficultés liées à l'application de la P-38 découlent principalement du manque de services en amont et de la capacité de suivi en aval des crises.

« Malgré ces constats, le gouvernement choisit d'investir 44 millions de dollars de plus dans des mesures coercitives plutôt que dans le soutien direct aux personnes. C'est un renversement complet des priorités », dénonce François Winter, porte-parole de l'AGIDD-SMQ.

Une réforme décidée d'avance ?

L'AGIDD-SMQ s'inquiète également du signal démocratique envoyé par ce budget. Alors qu'aucun projet de loi visant à réformer la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui n'a encore été déposé ni débattu à l'Assemblée nationale, le gouvernement annonce déjà des investissements massifs pour sa mise en œuvre. Pour l'AGIDD-SMQ et des milliers de personnes premières concernées, cette décision vide d'avance le processus législatif de son sens.

Nous nous questionnons à savoir comment assurer un processus démocratique crédible si les paramètres budgétaires de la réforme sont déjà déterminés avant le débat parlementaire ?

Pour l'AGIDD-SMQ, la véritable réponse aux crises en santé mentale ne se trouve pas dans l'élargissement des mécanismes de contrainte, mais dans l'accès rapide à des services humains, volontaires et ancrés dans la communauté.

« Quand les services sont absents, les crises s'aggravent. Et lorsque les crises éclatent, l'État répond par la contrainte plutôt que par le soutien. C'est malheureusement ce qu'annonce ce budget. » conclut Nancy Melanson, responsable sociopolitique à l'AGIDD-SMQ

-30-

Contact médias :

François Winter, porte-parole de l'AGIDD-SMQ
(581) 984-9311
francois@ladroit.org

Les opinions exprimées dans ce communiqué de presse sont uniquement celles de l'expéditeur et ne reflètent pas nécessairement celles d'Cision.

Vous recevez ce courriel car vous figuriez dans le communiqué de presse de Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB). Pour vous désinscrire et ne plus recevoir de courriels de cette organisation [cliquez ici](#) .